

REGLEMENT

Triathlon XS relais duo

La réglementation générale est celle de la Fédération Française de Triathlon en vigueur le jour de la course - [Règlementation Sportive 2016](#)

Points de règlement particuliers:

Le triathlon XS relais Duo est organisé par l'US Vendôme Triathlon et se déroulera autour du plan d'eau Intercommunal de Villiers sur Loir. Un parking est prévu.

L'organisation est libre du droit d'image sur les prises photos ou vidéos à des fins publicitaires ou commerciales. Toute inscription implique son acceptation aux présentes conditions générales.

Article 1: Généralités

L'épreuve est organisée dans le respect du cahier des charges de la Fédération Française de triathlon (www.fftri.com).

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou bris de matériel lors de l'épreuve.

Article 2 : Inscriptions

Les inscriptions se font depuis notre site internet www.triathlonvendome.com, par **bulletin papier téléchargeable** à envoyer avant le 23 Mai 2016 (cachet de la poste faisant foi) à

Christèle LEFEVRE
31, avenue du petit Thouars
41 100 VILLIERS SUR LOIR

L'inscription est ouverte à toute personne à partir de la catégorie minime disposant:

- D'une licence compétition de la Fédération Française de Triathlon

OU

- D'un certificat médical d'aptitude à la **pratique du triathlon en compétition** de moins de 1 an

Un « pass journée » (soit une assurance journée) est délivrée sur présentation du certificat médical lors du retrait du dossard. Ce formulaire précise les conditions d'assurance pour la journée, (responsabilité civile et atteinte corporelle individuelle) dans le cadre de la participation à une épreuve de l'organisation.

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et ne pourra prétendre à l'attribution d'un dossard : bulletin d'inscription + règlement bancaire + photocopie licence FFTRI 2016 ou certificat médical + autorisation parentale pour les moins de 18 ans.

Aucune modification d'équipe (sauf si certificat médical) ne pourra être prise en compte à partir du 23 mai 2016.

Tarifs et inscriptions : Voir ci-dessous

Article 3: Déroulement des épreuves

Une épreuve en relais de 2 triathlètes qui font chacun un triathlon super sprint :

- 1 boucle de 250 m de natation
- 2 boucles de 3 km de vélo
- 1 boucle de 2.3 km de course à pieds (parcours plat).

L'épreuve consiste à réaliser un triathlon XS (distance découverte) pour chacun des coéquipiers. Le premier équipier embrasse son équipier pour le passage du second relais.

Le drafting est autorisé.

Le port du casque à coque rigide (normes CE) est obligatoire à la sortie du parc à vélos. La combinaison de natation est interdite si la température de l'eau est supérieure à 24°. Par contre, la combinaison de natation est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°.

Article 4: L'utilisation de la ceinture élastique porte-dossards est autorisée. Deux dossards seront fournis par équipier.

Article 5: Au retrait des dossards, chaque participant licencié doit présenter sa licence 2016. Les non licenciés présenteront leur certificat médical (avec la mention obligatoire « non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition »).

Article 6: Récompenses

Cette compétition ne comporte pas de grille de prix. Vous venez pour le plaisir et les produits locaux.

Coupes et lots pour les 3 premières équipes selon un classement :

- Homme
- Femme
- Mixte
- Vétéran
- Junior
- Cadet
- Minime
- Non licencié

Article 7: Les participants s'engagent à n'intenter aucune poursuite à l'encontre du personnel médical et paramédical bénévole.

Article 8 : Annulation du fait de l'organisateur
L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement si les conditions de sécurité ou d'organisation l'exigent. En aucun cas, la responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée.

Article 9 : Modification du fait de l'organisateur
L'organisateur se réserve le droit de modifier jusqu'au jour même de l'épreuve un élément de la compétition (possibilité de changement de format d'épreuve) qui ne lui serait pas imputable pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur (météorologie ou la sécurité des participants).

Article 13: Tous les participants devront s'assurer d'être couvert individuellement par une assurance.

ACCUEIL et TIMING de l'épreuve

Le samedi 28 mai 2016

- 13h30 à 16h15 → retrait des dossards
- 16h → ouverture du parc vélo
- 16h15 → briefing devant le podium (organisateur et arbitre principal)
- 16h30 DEPART du 1^{er} équipier
- 18h15 → remise des récompenses

INSCRIPTIONS

Les inscriptions du Triathlon XS relais Duo sont ouvertes

Prix d'inscription 2016 :

- 20 € (pour l'équipe) + 2€ pour chacun des équipiers non licenciés
- Condition particulière pour les féminines : le certificat médical et le pass journée sont obligatoires mais les 2€ supplémentaires sont offerts dans le cadre du Challenge féminin.
- Les inscriptions ne sont prises en compte à la seule et unique condition que le dossier d'inscription soit complet (bulletin d'engagement + règlement bancaire + photocopie de la licence en vigueur ou certificat médical)

Annulation-Remboursement

Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation de votre part, même sur présentation d'un certificat médical.

Retrait des dossards

Le retrait des dossards peut être effectué par un seul membre de l'équipe à condition de présenter les pièces nécessaires pour chaque athlète.

Important

Le caractère erroné et/ou incomplet de l'information fournie sur notre site ne saurait remettre en question la validité de votre inscription passée par vos soins.